



# International Days 2024

Du 7 au 17 octobre  
2024





# ÉTUDIER À L'ÉTRANGER

Conférence Faculté des  
Langues

Mercredi 9 octobre 2024



International Days 2024



# Vos interlocuteurs

➤ Pr. Denis JAMET-COUPÉ

Professeur de linguistique anglaise et française  
Doyen honoraire, Assesseur pour les Relations  
Internationales

Contact : [denis.jamet-coupe@univ-lyon3.fr](mailto:denis.jamet-coupe@univ-lyon3.fr)

➤ Julie AGIER

Responsable scolarité étudiant/es en échanges  
internationaux

Bureau : 34 39 - Tél. : 04 26 31 86 48

Contact : [julie.agier@univ-lyon3.fr](mailto:julie.agier@univ-lyon3.fr)

# PRINCIPES GÉNÉRAUX

- Les cursus intégrés se déroulent **au sein d'universités partenaires** de l'Université Jean Moulin Lyon 3
- La sélection des étudiant/es candidat/es à un semestre ou une année d'études à l'étranger est assuré par des jurys désignés conjointement par la DRI et le Doyen de la Faculté des Langues

# CONDITIONS DE DÉPART

➤ **Valider l'année en cours !**

➤ **Aucune dérogation n'est possible :**

l'ajournement en année N entraîne l'annulation de la mobilité en année N+1

# OÙ PARTIR ?

- **Filière LLCER** : vous devez partir dans un pays de la langue ET de la culture de votre spécialité
- **Filière LEA** : vous devez partir dans un pays de langue et culture anglophones ou dans un pays de langue et culture correspondant à votre langue B (pas de départ en Allemagne si l'on est en anglais-italien par exemple).

# OÙ PARTIR ?

Dans tous les cas, vous candidatez à un départ **dans 5 pays max.**, pas dans une université précise : ce sont les jurys qui décident de la répartition des étudiant/es dans les universités partenaires de la zone, pas les étudiant/es.

Dans votre lettre de motivation, et lors de votre entretien, vous pourrez mentionner des universités de préférence.

# Quand partir ?

## pour combien de temps ?



# Attention

- Le départ **annuel** est la règle, sauf exceptions pour certains diplômes
- Le départ **semestriel** est soumis à certaines conditions, et n'est pas prioritaire
- **Un échange annuel ne peut être changé en cours d'année en échange semestriel** (perte du bénéfice de l'année d'échange, car année non validée lors du retour)



## Licence

	<b>S1</b>	<b>S2</b>	<b>S3</b>	<b>S4</b>	<b>S5</b>	<b>S6</b>
<b>Licence LLCER</b>	NON	NON	NON	OUI (Europe uniquement)	OUI	OUI
<b>Licence LLCER trilingue</b>	NON	NON	NON	NON	OUI	OUI
<b>Licence LEA</b>	NON	NON	NON	OUI (Europe uniquement)	OUI	OUI
<b>Licence LEA Commerce international</b>	NON	NON	NON	NON	NON	OUI



## Master

	S1	S2	S3	S4
<b>Master LLCER Recherche</b>	OUI	OUI	OUI	OUI
<b>Master LLCER Langue, Culture, Entreprise</b>	OUI	OUI	OUI	OUI (stage)
<b>Master LLCER bilangue</b>	NON	OUI (obligatoire)	OUI (obligatoire)	OUI (stage)
<b>Master LLCER Relations internationales</b>	(OUI)	(OUI)	(OUI)	OUI
<b>Master MEEF</b>	NON	NON	NON	NON
<b>Master Traduction et interprétation (TJC)</b>	OUI (double diplôme uniquement)	OUI (double diplôme uniquement)	NON	OUI (stage)



<b>Master LEA Langues – Gestion</b>	OUI	OUI	OUI	OUI (stage)
<b>Master LEA Communication internationale des entreprises et des administrations</b>	OUI	OUI	OUI	OUI (stage)
<b>Master LEA Langues – Droit – Commerce</b>	OUI	OUI	OUI	OUI (stage)
<b>Master LEA Commerce international</b>	OUI	OUI	OUI (obligatoire)	OUI (obligatoire stage)



## Filière LLCER

- **En licence 2 : uniquement sur le semestre 4** : dossier à déposer durant la Licence 1 (attention, impossible pour la Licence Trilingue, départ uniquement en L3). Uniquement en Europe (+RU et Amérique latine), sous réserve des places disponibles
  
- **En licence 3 :**
  - ✓ **sur l'année semestres 5 et 6 de préférence**
  - ✓ **Sur un seul des 2 semestres** : uniquement si les calendriers universitaires sont compatibles : - -
    - Départ en S5** : avoir terminé cours et examens avant le début du semestre 6 à Lyon
    - **Départ en S6** : avoir terminé cours et examens à Lyon avant le départ

## Filière LLCER

➤ **Si votre mineure est une LV3**, deux solutions :

- vous arrivez à trouver des cours de niveau correspondant dans cette LV3 dans l'université partenaire >> vous conservez cette mineure

- vous n'arrivez pas à trouver des cours de niveau correspondant dans cette LV3 dans l'université partenaire >> vous prenez des cours de spécialité de votre langue

# Filière LLCER

- **En Master 1 LLCER Recherche**
  - ✓ Sur l'année ou sur un des 2 semestres : si les calendriers universitaires sont compatibles (même principe que pour la licence 3)
- **En Master 2 LLCER Recherche**
  - ✓ Equivalent de 30 Ects sur un semestre ou deux semestres + **un travail de recherche** qui sera soutenu à Lyon 3. Le sujet du travail de recherche doit être défini avant le départ.

# Filière LLCER

- **En Master 1 LLCER Langue Culture Entreprise**
  - ✓ Sur l'année ou sur un des 2 semestres : si les calendriers universitaires sont compatibles (même principe que pour la licence 3)
- **En Master 2 LLCER Langue Culture Entreprise**
  - ✓ Sur un semestre (30 Ects) correspondant au semestre 3, le semestre 4 étant consacré au stage obligatoire en entreprise



# Filière LLCER

Il est recommandé aux étudiant/es souhaitant suivre le Master MEEF de privilégier une mobilité en semestre 4 de la L2 ou en L3.

L'articulation du Master MEEF le rend incompatible avec une mobilité (mais possibilité de demander une année de césure et de partir entre le M1 et le M2).

# Filière LEA

## ➤ En Licence 2 :

- ✓ **Uniquement en semestre 4**, dossier à déposer durant la Licence 1
- ✓ **Uniquement en Europe (+RU et Amérique latine), sous réserve des places disponibles**

Ces départs ne sont pas prioritaires et se font en cas de places disponibles,

# Filière LEA

## ➤ En Licence 3 :

- ✓ **sur l'année** (semestres 5 et 6) :

- ✓ **Sur un seul semestre :**

**Départ en semestre impair :** avoir terminé cours et examens avant le début du semestre pair à Lyon

**Départ en semestre pair :** avoir terminé cours et examens du semestre impair à Lyon avant le départ

### **Attention Licence 3 CI :**

Départ uniquement en semestre 6 : le parcours « Commerce International » exclut la possibilité d'un départ sur l'année entière de L3 à l'étranger.

## Filière LEA

➤ **Si votre mineure est une LV3**, deux solutions :

- vous arrivez à trouver des cours de niveau correspondant dans cette LV3 dans l'université partenaire >> vous conservez cette mineure

- vous n'arrivez pas à trouver des cours de niveau correspondant dans cette LV3 dans l'université partenaire >> vous prenez des cours de matières d'application et basculez en mineure « Gestion »

# Filière LEA

➤ **En Master 1 Langues et Gestion :**

✓ **sur l'année** (semestres 1 et 2) :

✓ **Sur un seul semestre :**

**Départ en semestre impair :** avoir terminé cours et examens avant le début du semestre pair à Lyon

**Départ en semestre pair :** avoir terminé cours et examens du semestre impair à Lyon avant le départ

# Filière LEA

- **En Master 2 Langues et Gestion :**
  - ✓ **Un semestre dans l'université partenaire + un stage** (de préférence à l'étranger)

# Filière LEA

- **En Masters « sélectifs »**
  - ✓ **Commerce International :**  
Master 1 : à Lyon 3 obligatoirement  
Master 2 : **Mobilité obligatoire en semestre 3 +  
stage obligatoire à l'étranger en semestre 4**

# Filière LEA

- **En Masters « sélectifs »**
  - ✓ **Communication Internationale des Entreprises et des Administrations (CIEA) :**

Départ possible en M1 ou en M2, sur l'année ou un semestre, à condition de trouver des cours correspondant aux cours suivis à Lyon 3

Double diplôme avec léna (Allemagne)



# Filière LEA

## ➤ En Masters « sélectifs »

### ✓ Langues Droit Commerce :

Départ possible en M1 (à l'année ou sur un semestre), éventuellement en M2 (semestre 3)

Double diplôme avec Turin (Italie)

# Filière LEA

## ➤ En Masters « sélectifs »

✓ **Traducteur Commercial et Juridique:**

**Mobilités seulement en M1 et uniquement dans le cadre des doubles diplômes :**

- Monash (Australie)
- Alicante (Espagne)

# ATTENTION !

**La sélection d'une étudiante ou d'un étudiant de L3 pour une mobilité en année N+1 ne vaut pas admission dans un master.**

Les étudiant/es de Licence 3 qui souhaitent partir en master 1 doivent :

- 1. Candidater en novembre** pour une mobilité
- 2. Candidater au printemps** pour le ou les Masters de leur choix

# CHOIX DE COURS

- **Contrat d'études (learning agreement)**
  - ✓ Élaboré avant le départ, en concertation avec le tuteur ou la tutrice pédagogique de zone.
  - ✓ L'étudiant/e s'engage à suivre les cours dans l'université partenaire
  - ✓ La Faculté des Langues s'engage à valider les crédits obtenus selon une grille de conversion communiquée avant le départ

# CHOIX DE COURS

- **Suivre en Europe** des enseignements correspondant à 30 Ects
- **Suivre hors Europe** des cours correspondant à l'équivalent d'un temps plein local
- Respecter, par semestre, une répartition des enseignements comparable à celle des cours qui auraient été suivis à Lyon3, conformément aux tableaux suivants.

# CHOIX DE COURS – Filière LLCER

	Europe ou autre	Asie
Littérature	5 à 15	0 à 10
Civilisation	5 à 15	0 à 10
Langue/Linguistique/Traduction	5 à 15	15 à 25

# CHOIX DE COURS – Filière LEA

	Zone non Anglophone	Zone Anglophone	Asie
Langue (non littéraire) autre que pays d'accueil	5 à 15	10	0 à 5
Langue (non littéraire) du pays d'accueil	5 à 15	5	15
Matières d'application	10 à 15	15	10 à 15* (matières d'application en anglais)

# DOUBLES DIPLÔMES

- Permettent de valider **2 diplômes** :
  - le Master de Lyon3
  - le Master de l'université partenaire
- Avec un programme de cours imposé :
  - une année dans l'université partenaire
  - une année à Lyon3



# Les doubles diplômes LEA

- Langues-Droit-Commerce avec Turin (Italie)
- Communication internationale des entreprises et organisations avec léna (Allemagne)
- Traduction et Interprétation – Traducteur Commercial et Juridique avec Alicante (Espagne)
- Traduction et Interprétation – Traducteur Commercial et Juridique avec Monash (Australie)

# Les doubles diplômes LLCER

- Etudes Italiennes avec Naples (Italie)
- Etudes Russes avec Tartu (Estonie)
- Traduction et Interprétation – Traducteur Commercial et Juridique avec Monash (Australie)

# VOUS AVEZ DES QUESTIONS ?

- Contactez par mail Julie AGIER, responsable scolarité des étudiant/es en échange

[julie.agier@univ-lyon3.fr](mailto:julie.agier@univ-lyon3.fr)